

avis-eolien<avis-eolien@rtbf.be>
À : David Culot

Répondre Répondre à tous Transférer Ven 18/04/2025 14:29

Zone d'implantation.pdf
2 Mo

Bonjour Monsieur Culot,

Après analyse de votre demande, la RTBF serait en mesure d'accepter ce projet éolien comportant quatre machines situées sur l'entité de **RAGNIES**.

Cet avis est valable pour une durée de 2 ans pour autant que les caractéristiques actuelles du projet ne changent pas.

Pour rappel :

Réf. Promo	X	Y	Diamètre rotor [m]	Avis RTBF
pos1	145186	109881	150	Acceptable
pos2	145578	110265	150	Acceptable
pos3	145207	109228	150	Acceptable
pos4	145831	109561	150	Acceptable

En cas de consultation par le SPW, nous procéderons, au cours de la procédure d'obtention de permis, à l'analyse complète de l'impact potentiel des éoliennes en question sur notre outil de diffusion Radio et TV, en identifiant les communes et localités dans lesquelles la réception de nos émissions pourrait éventuellement être perturbée.

Dans ce cadre, notre réponse inclut toujours la phrase suivante :

« Avant de marquer un accord complet et définitif sur le présent projet, nous tenons à nous assurer du fait que, s'il devait s'avérer que l'implantation de ces éoliennes provoque des perturbations sur la réception de nos émissions de radio-télédiffusion, le gestionnaire dudit projet accepte de prendre en charge, à titre d'indemnisation du préjudice subi, l'ensemble des coûts consécutifs à une modification des caractéristiques techniques du site d'émission RTBF perturbé ou, au besoin, liés à l'installation ou au renforcement d'un autre site d'émission ».

Ces cas de perturbation sont rares, et pour information, l'engagement financier que vous pourriez éventuellement être amené à supporter pour résoudre la perturbation ne dépassera pas 100.000 €.

Au cas où vous souhaiteriez dès à présent marquer votre accord sur cette clause, il va de soi que nous accepterions alors inconditionnellement toute demande de permis qui nous serait soumise par le SPW, pour autant que le contenu de la demande en question soit bien sûr strictement conforme aux données reprises ci-dessus.

En annexe : « Zone d'implantation.pdf »

Bien cordialement,

Romano MOLINARI

Direction générale des Technologies

E-mail: rom@rtbf.be • Tél: +32(0)2 737 21 19 • Mobile: +32(0)477 44 42 29 • 52 Bd Reyers, 1044 Bruxelles • Bureau: 03P20 • Boîte: BRR001



Radio-Télévision belge de la Communauté française

N'imprimez ce courriel que si nécessaire ! PLANÈTE NATURE, comprendre et agir avec la RTBF - www.planetenature.be